

Pour une géographie écologique : interprétation d'une mise en jeu des acteurs à travers l'analyse des coûts sociaux de la rénovation urbaine

Philippe Cordey

Volume 29, numéro 78, 1985

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021742ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021742ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Cordey, P. (1985). Pour une géographie écologique : interprétation d'une mise en jeu des acteurs à travers l'analyse des coûts sociaux de la rénovation urbaine. *Cahiers de géographie du Québec*, 29(78), 405–413.
<https://doi.org/10.7202/021742ar>

Résumé de l'article

Derrière le spectacle de l'organisation territoriale se cachent des coûts socio-économiques imposés aux usagers. Appréhendés dans le cadre particulier de la rénovation urbaine, ces coûts signifient que les décideurs de l'appropriation et de l'aménagement du territoire ne tiennent que très peu compte des aspirations humaines. À l'aide des notions de territorialité et d'échelle, le géographe concerné peut analyser en profondeur et de façon critique un tel état de fait. Il forme ensuite un projet écologique qui lui permet de redéfinir les rapports non aliénants que l'homme doit entretenir avec son environnement physique et humain.

POUR UNE GÉOGRAPHIE ÉCOLOGIQUE : INTERPRÉTATION D'UNE MISE EN JEU DES ACTEURS À TRAVERS L'ANALYSE DES COÛTS SOCIAUX DE LA RÉNOVATION URBAINE

par

Philippe CORDEY

*1, route du Vélodrome, 1228 Plan-les-Ouates,
Genève, Suisse*

RÉSUMÉ

Derrière le spectacle de l'organisation territoriale se cachent des coûts socio-économiques imposés aux usagers. Appréhendés dans le cadre particulier de la rénovation urbaine, ces coûts signifient que les décideurs de l'appropriation et de l'aménagement du territoire ne tiennent que très peu compte des aspirations humaines. À l'aide des notions de territorialité et d'échelle, le géographe concerné peut analyser en profondeur et de façon critique un tel état de fait. Il forme ensuite un projet écologique qui lui permet de redéfinir les rapports non aliénants que l'homme doit entretenir avec son environnement physique et humain.

MOTS-CLÉS : Aménagement, coûts socio-économiques, rénovation urbaine, territorialité, écologie urbaine.

ABSTRACT

In Favor of Ecological Geography : an Interpretation through the Analysis of Social Costs in Urban Renewal

Territorial organization covers up socio-economic costs imposed behind the scene on users. Taken as a part of urban renewal, these costs mean that those who decide on territorial appropriation and town and country planning do not really care much about human factors. With the help of notions such as territoriality and scale, geographers dealing with this problem can analyse such a situation thoroughly and from a critical point of view. They then draw up an ecological scheme, which will allow them to redefine the non-alienating relations that man must maintain between himself and his physical and human environment.

KEY WORDS : Planning, socio-economic costs, urban renewal, territoriality, urban ecology.

*

* * *

Jean-Paul Sartre, dans une pièce intitulée *Les Mouches*, fait dire à Egisthe, roi d'Argos et assassin d'Agamemnon, que l'exercice du pouvoir consiste à jouer une comédie chargée de maintenir les hommes dans l'ignorance de leur propre liberté. Dans le cadre de l'appropriation et de l'aménagement du territoire, il existe des

décideurs/aménageurs qui agissent pour entretenir un élitisme politique et professionnel leur permettant le contrôle social des usagers maintenus dans l'ignorance de leur réelle capacité d'action. Ainsi est créée une situation de dépendance qui s'anime à l'intérieur d'un mode de production à finalité productiviste (MPFP), considéré comme le médiateur d'un système d'intentions dans lequel les hommes ne sont pas égaux. Pour reprendre l'idée de Jean-Paul Sartre, jouer la comédie dans ce cas, c'est renforcer les moyens politiques et financiers des décideurs/aménageurs pour leur permettre de réaliser leurs projets au sein de la production territoriale, en occultant toute possibilité interventionniste des usagers. L'État quant à lui, est le garant politique d'un tel système. Alain Medam (1976) explique qu'une telle institution n'apparaît plus comme un pouvoir produit par des usagers au moyen de l'élection, mais plutôt comme un pouvoir qui produit des usagers aux caractéristiques adaptées aux nécessités socio-économiques de l'époque considérée. Cette inversion du sens de l'État, issue du productivisme industriel, explique le « vide social » auquel fait allusion Yves Barel (1982) lorsqu'il désigne la rupture partielle entre les institutions qui encadrent la vie socio-économique et la population. Ce vide social est dû à l'usure d'un territoire qui ne correspond plus à une forme d'identification des pratiques quotidiennes, parce que mal ou pas renouvelé en fonction des aspirations humaines. Des conflits peuvent se développer pour refuser la permanence d'une telle dépendance et pour proposer le renforcement de l'attention portée aux flux d'informations provenant des usagers.

Si nous comprenons que le territoire n'est pas seulement un « contenant » mais surtout « une ressource à partir de quoi recomposer les liaisons entre le psychique et le social » (Remy et Voyé, 1981, p. 122), nous ne pouvons que constater l'effet aliénant du productivisme actuel. Cet état de crise relationnelle, dénoncé par les usagers eux-mêmes, s'inscrit dans la crise écologique actuelle. Face à de telles préoccupations, quel doit être le sens du regard géographique ? À cette question, nous proposons, dans un premier temps, l'émergence d'une géographie critique à travers un engagement scientifique porteur d'une alternative existentielle au MPFP. Il s'agit en quelque sorte de former un projet écologique qui veillerait à ce que « le plus de gens possible soient en mesure d'exercer leurs compétences et leurs libertés dans les domaines essentiels de leur vie » (Domenach, 1976, p. 179). Un tel engagement suppose une connaissance profonde des mécanismes relationnels guidant les rapports entre les différents groupes d'acteurs. Dans un deuxième temps, nous réfléchissons donc à l'importance des notions de territorialité et d'échelle géographique en tant que concepts-médiateurs pour une approche scientifique de la mesure des rapports de l'homme au monde. L'utilisation de tels outils permet alors de saisir une réalité sociale trop souvent ignorée des géographes, en l'occurrence celle des coûts socio-économiques imposés aux usagers.

L'ATTITUDE ÉCOLOGIQUE DU GÉOGRAPHE

Dans un article paru en 1978, Antoine Bailly et Jean-Bernard Racine citent Serge Christophe Kolm qui tente de faire comprendre l'intérêt d'une attitude critique où rien n'est pris pour acquis, pas même les institutions. Cette remise en cause peut se faire, entre autres, en rendant compte, ne serait-ce que très partiellement, des problèmes tels qu'ils sont vécus par les individus à la surface de la terre. Ainsi est définie une méthode scientifique, celle d'un mode de connaissance permettant la libération de l'homme de certaines contraintes politiques, économiques et sociales. Dans le cas

particulier de l'appropriation et de l'aménagement du territoire, cette liberté peut se réaliser à travers une participation concrète des usagers à l'élaboration de leur cadre de vie. Une telle participation a le mérite de détruire les situations de dépendance relationnelle en instaurant une redistribution des pouvoirs décisionnels qui devient la caractéristique d'un mode de production à finalité existentielle (MPFE). En réalité, tout mode de production combine deux finalités, l'une productiviste, l'autre existentielle. Il s'agit, en quelque sorte, de donner la primauté au MPFE.

Le géographe concerné par ces problèmes cherche à cerner les enjeux relationnels de la production territoriale ainsi que les conséquences qui en découlent quant aux rapports de l'homme avec son environnement physique et humain. Cette attitude n'est pas neutre et implique politiquement, donc idéologiquement, une géographie critique des rapports de production. Il s'agit de « réactualiser » la réalité du sens historique des systèmes relationnels formateurs des projets sociaux à travers une réflexion sur la structure pyramidale du pouvoir d'intervention des différentes catégories d'acteurs. Dans cette recherche critique d'une compréhension des rapports de l'homme au monde, le géographe oppose les deux finalités du mode de production pour former un projet écologique élaboré à partir d'une théorie des relations existentielles : « Celles-ci devraient se construire à partir d'une nouvelle représentation du territoire où le vécu l'emporterait sur l'organisé, la symétrie sur la dissymétrie, la régulation sur la production, la grande échelle sur la petite échelle, l'économie devenant un moyen plutôt qu'une fin » (Racine, 1981). Une telle approche permet de comprendre le sens de la confrontation des différents acteurs, perçue comme le résultat d'une expression anthropologique des sociétés à travers leur environnement, véritable aventure sociale pour des acteurs à la recherche de leur autonomie (Medam, 1976).

L'engagement politique du géographe et la formation de son projet écologique s'inscrivent tout naturellement au sein de l'écologie humaine. Celle-ci est vécue comme une alternative existentielle pouvant modifier tout « l'artifice comportemental » au sein du MPFP :

« L'écologie humaine propose un changement de projet social en apparaissant comme la critique d'un quotidien tout entier tourné vers l'appropriation et la production qui sont deux mouvements qui ne tiennent que très peu compte des conditions d'existence. À cet égard, le projet de l'écologie humaine est en opposition avec la rationalité technico-économique d'une part et la finalité productiviste d'autre part » (Raffestin, 1975, p. 406).

Plus qu'une science, l'écologie humaine représente une attitude critique à l'intérieur des différents domaines du champ exploratoire de la condition humaine. L'univers écologique de la géographie s'exprime par des préoccupations au sujet du passage du MPFP au MPFE en fournissant des indications sur le contenu relationnel existant entre les hommes, relations de pouvoir animant la dynamique de l'appropriation et de l'aménagement du territoire. En conséquence, toute attitude écologique remet en cause le système relationnel de dépendance et resitue l'acteur (y compris le chercheur) à l'intérieur d'une action politique face au pouvoir décisionnel de l'État.

LES CONCEPTS-MÉDIATEURS : TERRITORIALITÉ ET ÉCHELLE GÉOGRAPHIQUE

Pour rencontrer les objectifs proposés ci-dessus, il est important que le géographe utilise des concepts qui lui permettent de cerner les vécus individuels et collectifs.

L'utilisation des notions de territorialité et d'échelle favorise la compréhension de ces vécus décrits à l'intérieur d'une mobilité relationnelle oscillant entre une expression centrifuge (du Moi au Collectif) et centripète (du Collectif au Moi) de chaque trajectoire humaine, elle-même composée d'une juxtaposition de territorialités horizontales (saisies à l'intérieur d'une même unité territoriale) et verticales (saisies à l'intérieur d'unités territoriales d'échelles différentes).

Une géographie écologique ne peut se passer du concept de territorialité que Claude Raffestin définit comme un « ensemble de relations entretenues par l'homme, en tant qu'il appartient à une société, avec l'extériorité et/ou l'altérité à l'aide de médiateurs ou instruments dans la perspective de satisfaire ses besoins d'une manière autonome ». Ces médiateurs localisent des niveaux de pouvoir qui fixent la qualité autonome ou aliénante des relations entretenues. De tels systèmes relationnels sont à étudier aux différentes échelles de la production sociale parce que le sens des pratiques individuelles et collectives diffère en fonction de la spécificité de l'environnement. L'utilisation de ces concepts permet l'interaction des multiples niveaux d'appréhension de la réalité sociale tout en dégagant les structures organisationnelles et hiérarchiques de la société à partir de n'importe quel acteur. Nous désirons ainsi faire comprendre la nécessité de combiner une géographie traditionnelle, qui souvent privilégie une information « structurante » saisie à petite échelle, avec une géographie de l'information « factuelle » saisie, quant à elle, à grande échelle (Racine *et al*, 1980). À l'information structurante qui rapporte des formes organisationnelles du niveau décideurs/aménageurs s'associe l'information factuelle qui tend à privilégier les pratiques des usagers. En conséquence, l'attitude écologique du géographe, de type alternatif et critique, cherchera d'abord à faire apparaître les écarts structuro-factuels de l'information géographique, c'est-à-dire en définitive, l'impact de l'action des décideurs/aménageurs sur la vie quotidienne.

Derrière le spectacle de l'organisation territoriale et de ses modes d'appropriation et d'aménagement se cachent des coûts socio-économiques imposés aux usagers. Ceux-ci furent étudiés pour la ville de Genève (Cordey, 1984) et dévoilés comme mesure du vide social d'une part, comme expression qualitative des écarts structuro-factuels d'autre part. Une telle approche nous a permis de comprendre les conséquences de la rénovation urbaine sur la vie des usagers. De façon générale, toute rénovation relève d'un processus d'actualisation de la plus-value foncière dans le but de répondre à de nouvelles finalités socio-économiques. La rénovation exprime le passage d'une territorialité T' (correspondant au territoire T) à une territorialité T1' (correspondant au territoire T1). Lorsque la ville, sous le poids du développement tertiaire par exemple, cherche de nouveaux terrains d'expansion, elle instaure un nouveau système d'échange et de communication, une territorialité nouvelle, qui peut déboucher, pour les usagers concernés, sur une série de coûts socio-économiques. Par exemple, le déplacement vers la banlieue implique :

1) *coûts sociaux*

- a) localisation au sein d'un nouveau territoire sans référence relationnelle qui puisse favoriser l'intégration sociale ;
- b) temps de déplacement plus élevé (travail, loisirs, etc.) ;
- c) fatigue psychique et physique issue des deux premiers coûts provoquant parfois l'éclatement de la cellule familiale en raison de la non-assimilation des nouvelles pratiques territoriales ;
- d) perte de l'adhérence au territoire urbain, à la ville, exprimée, entre autres, par l'abandon d'une territorialité pratiquée parfois depuis longtemps.

2) *coûts économiques*

- a) loyers plus élevés et frais d'emménagement ;
- b) frais de déplacements plus élevés (transports publics ou individuels) ;
- c) rejet des artisans dans des zones industrielles ayant pour conséquence la perte d'une situation centrale antérieure, donc une perte de clientèle avec des coûts parfois supérieurs (loyers, déplacements, etc.) ;
- d) perte de clientèle pour les commerçants et artisans maintenus dans les zones rénovées (Cordey, 1981).

Les coûts sociaux de la rénovation urbaine

Une des formes les plus expressives des situations de dépendance relationnelle est représentée par ces coûts dont l'analyse est véritablement évacuée par la géographie. Chez un acteur, l'exercice de la territorialité peut nuire à d'autres acteurs sans que ces derniers aient participé d'aucune façon au processus de production/consommation particulier développé par le premier (Kapp, 1976). Les coûts sociaux de la rénovation ne sont que le reflet de difficultés d'adaptation qu'éprouve l'usager face aux modifications de son cadre de vie et pour lesquelles il n'a jamais été consulté. Or, l'être humain ne réussit à intégrer de telles modifications que dans la mesure où il parvient à maintenir un système relationnel lui permettant de s'identifier à son environnement quotidien, coulisse et/ou décor de sa « dynamique comportementale » et des présentations qu'il désire en donner (Goffman, 1973). Une telle analyse resitue la valeur d'un pouvoir décisionnel qui, dans le cadre de l'aménagement du territoire, exprime le paradoxe suivant : ces coûts viennent appauvrir la situation de l'usager dans un mode de production censé lui apporter le bien-être. Lorsque le géographe analyse à petite échelle l'impact de l'action des décideurs/aménageurs, il ne fait que dégager des territorialités généralisées au niveau de la ville, de la région ou de la nation. Lorsqu'il travaille à partir d'échelles plus grandes, il fait apparaître des faits liés à des pratiques individuelles et collectives au niveau de l'immeuble, de la rue ou du quartier. Le géographe choisit le sens de la représentation du monde qu'il désire privilégier. Dans ce domaine, les analyses géographiques ont pendant trop longtemps favorisé, de façon consensuelle, le discours des décideurs/aménageurs. À l'opposé, la géographie écologique resitue son discours parmi des interprétations alternatives de la réalité sociale. Pour arriver à ce terme, il nous semble primordial de favoriser enfin le discours de l'usager. Alors peut-être, au productivisme unidimensionnel dans ses possibilités interventionnistes, pourrait se substituer un existentialisme pluridimensionnel.

Décoder les malaises relationnels liés à des changements de territorialités est un moyen de faire connaître les conséquences de cette absence de possibilité interventionniste parmi les différents groupes d'usagers. Les coûts sociaux peuvent être représentatifs de telles préoccupations. Dans le cadre particulier de la rénovation urbaine, nous pouvons tenter de les reconnaître.

La modification des relations sociales

Toute production urbaine s'inscrit à l'intérieur d'un mode de production de la société, ce qui signifie que toute intervention sur la ville se double d'une intervention sur le groupe social. La rénovation urbaine, massive ou diffuse, entraîne des ruptures

sociales. La transformation d'immeubles et de rues, l'apparition d'une nouvelle population ainsi que de nouvelles activités provoquent une modification de l'exercice de la territorialité. Pour les habitants, parfois établis depuis longtemps dans les rues ou quartiers concernés par la rénovation, il y a coût social dans la mesure où l'existence d'une vie sociale est détruite par les transformations apportées au bâti urbain. En ce qui concerne l'immeuble, la rénovation signifie souvent un changement de contenu social qui augmente la distance sociale entre les habitants. Quant aux pratiques à l'échelle de l'appartement, elles sont souvent inchangées parce que ce territoire est vécu comme un lieu intime, personnel, entretenu comme tel pour que puisse s'affirmer la nécessité de rencontres au niveau de la rue, du quartier.

Prolongement de l'immeuble, la rue est d'abord vécue comme lieu de représentation de pratiques qui aboutissent au café, à l'épicerie ou dans l'atelier de l'artisan. La rénovation peut désintégrer ces pratiques lorsqu'elle provoque l'apparition de nouveaux usagers et de nouvelles activités non intégrés aux particularités locales. La rue, tout en maintenant d'anciens usagers et d'anciennes activités, produit de nouvelles pratiques territoriales s'intégrant au quartier, à la ville : changement d'échelle lié à un changement d'habitudes et de vie parce que la rénovation est une représentation particulière des transformations continues que subit toute société pour alimenter les piles du productivisme. La rénovation implique une transformation totale où le sentiment d'appartenance à un cadre particulier s'estompe. L'unique est remplacé par le commun. Cette banalisation des lieux incite à l'élimination du sens de la réalité fonctionnelle passée, dispersée sous la présence d'un bâti nouveau. L'homogénéisation des formes à l'échelle de la ville (ou du quartier) voit le banal déposer le particulier et cette rupture morphologique, verticale, engendre une rupture sociale, horizontale.

L'anonymat

L'anonymat apparaît dès l'instant où un grand nombre de nouveaux usagers occupent le territoire rénové. Ces processus d'installation aboutissent à une perte d'identité qui fait que bien souvent la reconnaissance des usagers devient impossible. Avant la rénovation, connaître quelqu'un c'était nommer son lieu d'habitation et ses pratiques habituelles. Moins densément occupés, les territoires concernés permettaient cependant un contrôle social plus prononcé. Ces problèmes peuvent provoquer des troubles intenses lorsque de nombreuses personnes âgées sont concernées par la rénovation. La solitude qu'elles ressentent ou l'agressivité qu'elles manifestent n'expriment que les regrets d'une perte de relations sociales et d'habitudes, vécus liant fortement l'habitant à son lieu de résidence.

Le changement d'échelle géographique

Le développement urbain d'une société sur un territoire plus ou moins limité nécessite un aménagement de la surface disponible qui oppose deux mondes, le fonctionnel et l'organique, étroitement liés à la question d'échelle. Au fonctionnel, perçu au niveau de la ville, répond l'organique (vivant) localisé au niveau de la rue. Dans ce dernier cas, un réseau de relations intenses, allant de l'immeuble à la rue, de l'habitant au commerçant façonne une territorialité inscrite dans un rythme particulier imposé par les usagers eux-mêmes. La rénovation urbaine peut casser ce rythme et proposer une production à l'image de l'ensemble des rues nouvellement construites

ou rénovées dans le quartier ou dans la ville : à l'homogénéisation morphologique s'associe une intégration plus forte à des unités territoriales perçues à des échelles plus petites. Le sens des lieux d'échange et de communication est modifié au profit d'une « fonctionnalité » généralisée. De nos jours, il est difficile de saisir les rues comme des entités originales. Celles-ci proposent des pratiques qui maximisent les relations économiques. Toute l'organisation urbaine actuelle dilue des lieux particuliers à l'intérieur d'un aménagement qui transforme les rues de dessertes résidentielles en vecteurs-transits circulatoires. C'est la rénovation urbaine qui est l'outil de cette modification du rôle de la rue et du passage de l'organique au fonctionnel.

Le nomadisme urbain

La rénovation oblige à une mobilité résidentielle accrue, « mobilité des hommes et de leur travail qui est naturellement en contradiction avec toute tentative et tout désir d'enracinement dans un lieu » (Raffestin et Bresso, 1979, p. 109). Les usagers qui ne peuvent envisager, pour des raisons matérielles, de continuer à habiter sur un territoire rénové cherchent d'autres lieux de résidence. Leurs préoccupations financières les incitent à se fixer soit dans des quartiers qui ressemblent à celui qu'ils abandonnent soit en périphérie urbaine, dans les cités satellites ou autres grands ensembles. Il est donc possible d'imaginer des familles passant une partie de leur existence à déménager, à fuir la rénovation parce que leurs revenus ne leur permettent pas l'accès au prix de la nouvelle sédentarisation proposée par les décideurs/aménageurs.

L'ensemble de ces coûts sociaux représentent des aspects très généraux qu'il est possible de resituer dans la plupart des exemples de rénovation urbaine. Lors de l'étude du cas genevois (Cordey, 1984), le bruit, les dégâts dûs aux travaux, la dégradation du paysage ou l'intensification de la circulation automobile furent d'autres contraintes énoncées par les résidents. Il en fut également de même avec l'apparition du racisme et de la xénophobie chez beaucoup d'anciens usagers dès l'instant où des étrangers vinrent s'établir dans les rues faisant l'objet de nos observations.

En plus des coûts sociaux, la rénovation urbaine implique des coûts économiques dont la présence renforce les contraintes de vie. Dans le cas genevois, et cela sans véritable mesure quantitative, nous avons pu identifier : les pertes financières des commerçants et artisans pendant la durée des travaux, l'instauration des pratiques quotidiennes à petite échelle qui font diminuer la clientèle, le réajustement des anciens loyers sur ceux des immeubles nouvellement construits ou rénovés, le prix à payer pour le déménagement des usagers que chassent la rénovation ainsi que les nouveaux frais d'établissement que de tels transferts engendrent.

Un phénomène d'exclusion

La société urbaine actuelle formalise la création d'un territoire à l'échelle de la ville, elle-même issue d'une absence, celle des particularités locales (la rue) qui avaient été les initiatrices de sa propre création. La mesure des coûts sociaux concrétise la distance séparant l'aménageur de l'usager. Ces coûts représentent un phénomène d'exclusion qui peut atteindre physiquement et psychologiquement les

individus : « Fermer les yeux sur la planification de nos villes, c'est mettre en danger par négligence les générations futures » (Mitscherlich, 1960, p. 62). Il ne s'agit plus de faire de belles villes, mais œuvre de vie (Ledrut, 1976) en impliquant tout individu (y compris le géographe) au sein de son environnement urbain. Dans le cas qui nous intéresse, cet environnement rénové peut devenir hostile, d'où l'apparition de difficultés d'adaptation. La rénovation, en augmentant la distance sociale entre les habitants, va à l'encontre du postulat existentiel qui impose la nécessité de s'identifier à son cadre de vie. Les ruptures sociales ne provoquent-elles pas, pour les anciens usagers, une fin de vie plus difficile, un vieillissement plus rapide ? Non seulement la distance sociale augmente, mais le changement d'échelle dans l'exercice de la territorialité renforce le sentiment d'abandon et de solitude.

En réalité, la rénovation fait apparaître chez l'utilisateur une contradiction entre la volonté de préservation et un désir de changement de son cadre de vie. De façon générale, la recherche du confort est incompatible avec une volonté de préservation d'un habitat ancien, parfois vétuste. Au maintien d'un bâti qui empêche l'accès à de meilleures conditions de vie s'oppose sa transformation qui élimine toute identification à un environnement particulier, la rue par exemple. Cependant, ces préoccupations ne doivent pas nous faire oublier que la rénovation produit un système relationnel de plus en plus asocial, renforcé par le genre de vie lui-même. En effet, la croissance économique et l'accès qu'elle ouvre à de nouveaux biens de consommation ainsi qu'à de nouveaux lieux (résidences secondaires, vacances, etc.) renforcent la distance sociale au même titre que la rénovation urbaine.

CONCLUSION

Quelle pourrait être la perspective d'une recherche dans ce domaine ? Si tout développement économique d'un État s'accompagne de difficultés d'adaptation au territoire que les individus produisent, nous pourrions étendre le concept de coûts sociaux en dégageant l'ensemble des atteintes physiques et psychiques portées à la population par la production sociale telle qu'elle est conçue actuellement. Cette réflexion écologique proposerait ensuite la création d'un système relationnel qui tiendrait compte des besoins réels des hommes tout en redistribuant les compétences décisionnelles parmi les différents groupes d'acteurs. Cependant, il n'est pas concevable que le changement de système relationnel puisse provenir d'utilisateurs qui n'ont aucun pouvoir décisionnel. En conséquence, l'approche écologique privilégiée ici doit inciter au changement nécessaire de la nature humaine afin d'abolir l'organisation pyramidale sur laquelle se construit la production sociale de type productiviste. Tel est l'objectif d'une géographie critique qui redéfinit en même temps sa position au sein des rapports de production. Pour ce faire, le géographe analysera d'abord son comportement en tant qu'utilisateur d'un territoire dans lequel s'inscrivent les pratiques au monde qu'il vit (Viard, 1981). Voici le géographe de son terrain de résidence, qui brise les silences traditionnels pour s'impliquer « du dedans » parmi les territorialités mises à jour par ses travaux. Ce point de départ de la réflexion écologique n'a de sens que s'il s'agit de dépasser la compréhension du monde pour ambitionner de la changer. Comme l'écrit Jacques Attali (1984, p. 17), « les sociétés se récrivent grâce aux agressions qu'elles affrontent, assimilent et retournent. Quitte, pour y parvenir, à perdre leur identité, à renier leurs fondements, à s'oublier elles-mêmes ».

SOURCES CITÉES

- ATTALI, J. (1984) *La figure Fraser*. Paris, Fayard.
- BAILLY, A.S. et RACINE J.B. (1978) Les géographes ont-ils jamais trouvé le nord ? *L'Espace géographique*, 1 :5-14.
- BAREL, Y (1982) La territorialité, in *Géopoint 82*. Groupe Dupont (Avignon) et Universités de Genève et de Lausanne, p. 409-422.
- CORDEY, Ph. (1981) Aménagement urbain : analyse critique et exemple genevois, in *Le Globe*. Genève, Société de géographie de Genève, n° 121, p. 215-233.
- _____ (1984) *Appropriation et aménagement du territoire : Genève, essai d'écologie urbaine*. Thèse de doctorat, Université de Genève.
- DOMENACH, J.-M. (1976) *Le sauvage et l'ordinateur*. Paris, Éditions Seuil, 179 p.
- GOFFMAN, E. (1973) *La mise en scène de la vie quotidienne*. Paris, Éditions de Minuit.
- KAPP, K.W. (1976) *Les coûts sociaux dans l'économie de marché*. Paris, Flammarion.
- LEDRUT, R. (1976) *L'espace en question*. Paris, Éditions Anthropos.
- MEDAM, A. (1976) *Conscience de la ville*. Paris, Éditions Anthropos.
- MITSCHERLICH, A. (1960) *Psychanalyse et urbanisme*. Paris, Gallimard.
- RACINE, J.B. (1981) Problématiques et méthodologie, in Isnard, H., Racine, J.B. et Reymond, H. (éds), *Problématique de la géographie*. Paris, Presses universitaires de France.
- RACINE, J.B., RAFFESTIN, C. et RUFFY, V. (1980) Échelle et action, contribution à une interprétation du mécanisme de l'échelle dans la pratique de la géographie, in *La géographie en Suisse*. Zurich, Commission de la S.H.S.N.
- RAFFESTIN, C. (1975) Remarques sur le concept d'écologie humaine, in *International Meeting on Human Ecology*. Vienne, Georgi Publishing.
- _____ (1984) Les villes à forte composante étrangère : une mosaïque de territorialité, in Kumps, A.-M., Remy, R. et Wtterwulghé, R. (éds), *Du bon usage de la ville, utilisateurs et décideurs*. Bruxelles, publications des Facultés universitaires Saint-Louis.
- RAFFESTIN, C. et BRESSO, M. (1979) *Travail, espace, pouvoir*. Lausanne, l'Âge d'Homme, 166 p.
- REMY, J. et VOYÉ, L. (1981) *Ville, ordre et violence*. Paris, Presses universitaires de France.
- VIARD, J. (1981) *La dérive des territoires*. Mousanne-les-Alpilles, Actes Sud.

(acceptation définitive en août 1985)